

COMMUNE DE GRUSSENHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRUSSENHEIM DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 8 MARS 2016

Sous la présidence de M. KLIPFEL Martin, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20 heures.

Membres présents :

Mmes DECK Nathalie, GRUNENBERGER Laetitia (a reçu procuration de SIMLER Agnès), JEHL Nathalie et WEIXLER Colette

MM CHASTE Bruno, GROLLEMUND René, HABERKORN Christophe JAEGLER Patrice, OBERT Jean-Paul, SCHÖNSTEIN Laurent, SIMLER Etienne, SUTTER Thomas

Membre absent excusé et non représenté : ./.

Membres absents non excusés : ./.

Membre ayant donné procuration : Mme SIMLER Agnès (a donné procuration à GRUNENBERGER Laetitia)

Secrétaire de séance : Mme WEIXLER Colette

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la dernière séance
3. Compte-rendu de réunions
4. Voirie communale : circulation rue des houblons
5. Aliénations de terrains
6. Acquisition de mobiliers
7. Demandes de coupe
8. Divers

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Madame WEIXLER Colette est désignée en qualité de secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE

Mr le Maire donne quelques réponses concernant des points soulevés lors de la dernière séance :

- Instruction des dossiers d'urbanisme : pas de nouveautés à ce jour
- Ronde des fêtes : le comité de gestion a décidé d'adhérer à la ronde des fêtes. Le dossier d'inscription a été complété.
- Couronne en béton (chemin du Mauchen) : elles ont été enlevées par Mr René Grollemund.

- Construction illicites : Mr et Mme Winum ont adressé une demande d'un délai supplémentaire de trois mois pour l'enlèvement de leur construction illicite et ce compte-tenu des conditions météorologiques. Le conseil municipal émet un avis favorable et fixe le délai d'enlèvement au 15 juin 2016.
- Problème de stationnement : Des efforts ont été fournis par des riverains de la grand'rue au niveau du stationnement des véhicules sur les trottoirs.
- Sécurisation entrée nord du village : Mr le Maire a eu un contact avec l'unité routière de Volgelsheim pour réfléchir sur des possibilités d'aménagement.

Après ces informations, le compte-rendu de la séance précédente est approuvé par l'ensemble des membres présents.

3. COMPTE-RENDU DE REUNION

Mr le Maire donne les informations suivantes :

- 9 février : réunion du conseil de fabrique de l'Eglise
- 17 février : réunion de la commission des finances de la CdC du Ried de Marckolsheim
- 23 février : conseil communautaire de la CdC du Ried de Marckolsheim
- 25 février : rencontre avec Mr Fleith Cédric, Président du FCG et Mr Jaegler Mathieu pour le projet de construction d'un vestiaire
- 29 février : réunion du comité syndical du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin
- 1^{er} mars : réunion de bilan de l'inspection de la Brigade de Gendarmerie de Colmar-Jebsheim
- 2 mars : rendez-vous avec un responsable de l'unité routière de Volgelsheim
- 3 mars : réunion d'information relative au RPI Elsenheim-Grussenheim
- 3 mars : réunion avec les responsables de l'Association des Amis du Ried
- 4 mars : réunion avec Mr Strebler, Directeur du SCOT de Sélestat
- 5 mars : assemblée générale de l'association des Maires du Haut-Rhin à Houssen

4. VOIRIE COMMUNALE : CIRCULATION RUE DES HOUBLONS

Lors de la dernière réunion, ce point a été reporté afin de permettre à chaque conseiller d'y réfléchir.

Mr le Maire a également discuté de ce point avec le responsable de l'unité routière de Volgelsheim.

Dans le cas d'une circulation à double sens dans la rue des houblons, il paraît judicieux de mettre au minimum un panneau céder de le passage, voir un stop au croisement rue des houblons-route de Colmar.

Depuis la mise en place de ce sens unique de circulation, aucune personne n'a manifesté son mécontentement hormis un riverain.

Après discussion et vote, le conseil municipal, décide par 4 voix pour et dix contre la mise en circulation à double sens dans la rue des houblons. Aussi, la réglementation actuelle reste en vigueur et la circulation dans la rue des houblons se fera en sens unique.

Un panneau (sans issue à 150 m) sera également mis en place à la sortie du parking du Foyer.

5. ALIENATIONS DE TERRAINS

Dans le cadre des travaux rue d'Alsace, Mr Guth Henri avait accepté de céder gratuitement à la commune une bande de terrain de 0 ares 11 selon PV d'arpentage du 15 septembre 2014 (parcelle cadastrée section 33 n°170/24).

En outre, lors de la vente de la propriété de Mme Leding à Mr Wienhoeft, il était spécifié dans l'acte de vente ".../... le conseil municipal de Grussenheim, avait décidé dans sa séance du 8 décembre 1995, de faire usage de son droit de préemption pour une partie de la parcelle objet des présentes, en vue de l'élargissement de la voie, selon le plan annexé après mention. L'acquéreur s'engage à céder gratuitement à la commune de Grussenheim la bande de terrain nécessaire à cet effet, selon plan ci-annexé, sur première demande de la commune de Grussenheim.../...".

Mr Wienhoeft vend une partie de sa propriété aux époux Peluzzi Dominique. Aussi, le conseil municipal décide de solliciter la cession gratuite de la bande de terrain nécessaire à l'élargissement de la rue de la Libération, à savoir une surface totale de 26 m² selon PV d'arpentage du 3 décembre 2015 (parcelles cadastrées provisoirement section 6 n°e/16, f/16, g/16 et h/16).

Mr le Maire propose d'établir un acte administratif pour ces transactions.

Le conseil municipal, après en avoir discuté et délibéré, autorise, à l'unanimité, Mr le Maire et Mr Simler Etienne, 1^{er} adjoint au Maire, à l'effet de signer les actes administratifs ainsi que tous les documents afférents à ces affaires.

6. ACQUISITION DE MOBILIERS

Mr Jean-Claude Oberlé sollicite la commune pour l'acquisition d'une étagère linéaire pour la bibliothèque (mobilier identique à celui acquis en 2012).

Le conseil municipal, par 13 voix pour et une contre, décide d'acquérir ce mobilier. Les crédits seront inscrits au budget primitif 2016.

7. DEMANDE DE COUPES

L'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Jepsheim et Environs organise les épreuves du parcours sportif des sapeurs-pompiers du groupement Nord le 2 avril prochain. A cet effet, elle sollicite la commune pour un don ou une coupe pour récompenser les meilleurs athlètes.

Après discussion, le conseil municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 30 € à l'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Jepsheim et Environs. Ces crédits seront inscrits au budget primitif 2016.

8. DIVERS

- **Urbanisme** : Deux demandes de permis de construire ont été déposées par :
 - * Mr Brault Loïc pour la construction d'une maison d'habitation (pas d'observation particulière)

- * la SCI Wagner's pour la construction d'un dépôt et d'un logement de fonction (observations émises : le logement de fonction n'est pas intégré au volume principal de la construction projetée - article 2 UX du PLU -, piscine pas règlementaire par rapport à l'article 1UX du PLU).
- **Caisse d'Assurance Accidents Agricoles** : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la cotisation due à la caisse d'assurance accidents agricoles s'élève à 14 823 € au titre de l'année 2016.
Il propose au conseil municipal que la commune prenne à sa charge ce montant à hauteur du produit des baux de chasse (10 000 €). Le solde (4 823 €) étant à assigner en recouvrement avec les contributions foncières.
Le conseil municipal émet un avis favorable à cette proposition.
- **Agenda d'Accessibilité Programmé** : Le projet d'Ad'ap déposé le 2 novembre 2015 a été accepté.
- **Conférence** : Dans le cadre du cycle de conférences de la CdC du Ried de Marckolsheim, une conférence sur le thème "Habiter mieux grâce au Feng-Shui" se déroulera à Grussenheim le mardi 15 mars 2016 à 20 heures au Foyer.
- **Exposition** : Pendant 2 mois, du 2 février au 30 mars, la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim accueille dans son antenne de Sundhouse l'exposition pédagogique itinérante « La nappe phréatique du Rhin supérieur ». L'accès à cette exposition est libre et gratuit durant les horaires d'ouverture des bureaux.
- **Spectacle** : Un spectacle de poésie "Un fil de poésie... un brin de musique" se déroulera le jeudi 17 mars 2016 à 20 heures 30 à l'Espace Ried Brun de Muntzenheim.
- **Grenelisation du PLU** : Une réunion de travail sera organisé avec TOPOS un mardi ou mercredi soir.
- **Grussemer Blett** : Un Grussemer Blett sera distribué pour le week-end pascal.
- **Bluama Marik** : Comme les années passées, un Bluama Marik sera organisé le dimanche 1^{er} mai 2016. Mme Deck Nathalie se charge de contacter le SMICTOM pour une éventuelle animation.
- **Jumelage Seyches-Grussenheim** : Mr le Maire informe que l'année 2016 marque le 30^{ème} anniversaire du Jumelage Seyches-Grussenheim. Les seychois séjourneront à Grussenheim du 4 au 8 mai 2016. Mr Jean-Paul Obert précise le programme de leur séjour.
- **Compteur Linky** : Mme Laetitia Grunenberger sollicite des informations sur les compteurs Linky. Linky est la nouvelle génération de compteurs d'ERDF. C'est un compteur communicant, ceci signifie qu'il peut recevoir des ordres et envoyer des données sans l'intervention physique d'un technicien. Ce compteur sera déployé sur Mulhouse en 2016, sur la M2a (Mulhouse Alsace Agglomération) en 2017, secteur le long des Vosges et CdC Ried Marckolsheim en 2018.
- **Radars pédagogiques** : Mr Thomas Sutter indique que les résultats des analyses issues des deux radars devraient être publiés dans le prochain Grussemer Blett. Cela est prévu.
- **Projet du parc éolien** : Mr Thomas Sutter souhaite connaître l'avancée de ce projet. Mr le Maire n'a pas de nouvelles pour le moment.
- **CdC Ried de Marckolsheim** : Mr Thomas Sutter requiert des informations quant à la désignation des membres des commissions de la Cdc du Ried de Marckolsheim.

La séance est levée à 23 heures 00.

Le Maire, Martin KLIPFEL